

**COMPTE RENDU DE LA REUNION  
DU COMITE SYNDICAL DU SYMPAE  
DU 25 JUIN 2015**

Date de convocation : le 18 juin 2015

**Le jeudi 25 juin 2015 à 18 H 30**, le comité syndical du S.Y.M.P.A.E. s'est réuni en mairie de MONISTROL sur LOIRE, salle du conseil municipal de la mairie, sous la présidence de Gilles LAURANSON.

**I) ETAIENT PRESENTS**

*A) les délégués titulaires dont les noms suivent*

Mairie de BAS EN BASSET  
Gilles DAVID  
Florent SABY

Mairie de MONISTROL sur LOIRE  
Gilles LAURANSON  
Franck RONZE

Mairie des VILLETES  
Thierry VACHER

Mairie de SAINTE-SIGOLENE  
Dominique FREYSSENET  
Didier ROUCOUSE

Mairie de BEAUZAC  
Marc MILLION

Mairie D'AUREC SUR LOIRE  
Alain BONNEFOY

Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau du Haut-Forez (SIAEP)  
Iwan MAYET  
Alain MARQUET  
Gilbert SOULIER  
Michel BES

*B) les délégués suppléants dont les noms suivent*

*C) Participaient également à la réunion*

Olivier DUBOEUF	Secrétaire du syndicat Directeur général adjoint de la commune de MONISTROL sur LOIRE
Éric CHEVALIER	Directeur du Syndicat des Eaux Loire-Lignon
Bruno PAULET	Trésorier

**II) ETAIENT ABSENTS EXCUSES**

Mairie des VILLETES  
Marc PREBET

Mairie de BEAUZAC  
Jean PRORIOL

Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau du Haut-Forez (SIAEP)  
Michel ROBIN  
René BEAU

-----

Le Président souhaite la bienvenue aux membres présents et excuse Messieurs Jean PRORIOL de BEAUZAC, Marc PREBET des VILLETES, Michel ROBIN et René BEAU du Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau du Haut-Foréz (SIAEP).

Il soumet à l'approbation du comité syndical, le compte-rendu de la séance du 18 mars dernier dont chaque délégué titulaire et chaque suppléant a reçu communication préalablement à la présente réunion.

Aucune autre observation n'est formulée sur ce compte-rendu qui est adopté, à l'unanimité, sur 13 votants.

Monsieur Florent SABY est désigné comme secrétaire de séance.

---=---

Monsieur le Président rappelle qu'à l'ordre du jour était prévu 2 délibérations et demande à l'assemblée si elle est d'accord de rajouter 2 points supplémentaires :

- Décision modificative portant sur l'option prévue au marché de la sécurisation de la traversée Loire,
- Régularisation de la consommation de l'eau.

Il invite le comité syndical à se prononcer en la matière.

Le comité syndical accepte à l'unanimité.

#### **1. PRESENTATION DU RAPPORT RELATIF AU PRIX ET A LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC POUR L'ANNEE 2014, DANS LE CADRE DES DISPOSITIONS DE L'ARTICLE L 2224-5 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES.**

Monsieur Olivier DUBOEUF, secrétaire du Syndicat Mixte de Production et d'Adduction d'Eau présente aux membres du Comité Syndical le rapport retraçant l'activité de l'établissement en 2014.

Il rappelle que l'adhésion d'Aurec-sur -Loire a été validée par arrêté préfectoral du 4 juillet dernier et que la ville a rejoint le syndicat pour une partie de ses compétences liée à la ressource de secours.

De ce fait, il y a eu une progression du nombre d'habitants qui est aujourd'hui de 41 000.

Le syndicat a délégué sa gestion d'unité de production d'eau au Syndicat des Eaux Loire Lignon, il a adhéré à une des compétences du syndicat.

Il y a une convention qui régit les rapports entre le SYMPAE et le SELL et qui définit les prestations assurées par le SELL et les compensations financières qui en découlent, sachant que le coût budgétaire annuel est d'environ 350 000 €.

Le personnel du SELL affecté à la gestion technique des équipements du SYMPAE est composé :

- D'un technicien chimiste responsable du fonctionnement de l'UTEP
- De 2 électromécaniciens.

Ce qui représente une masse salariale de 107 995.42€

Il n'y a pas d'anomalies rencontrées concernant la qualité de l'eau.

En ce qui concerne la Production des réactifs et des consommables, il n'y a pas eu de changement si ce n'est une petite baisse pour la production de boue due à la diminution de la production d'eau potable.

Le volume Loire qui correspond au volume mis en distribution lors de l'intervention de la ville de Saint-Etienne sur le canal de Vendet du 5 mai au 5 juin s'élève à 248 636 m3 en 2014. De plus, il y a eu un apport de l'eau du Lignon depuis la retenue du barrage de 960 300 m3.

Le volume produit est de 1 145 900 m3. Ce qui fait un pourcentage de perte de 16% (plus élevé que les années précédentes dû en partie à la fuite sous la Loire en 2014 qui a perturbé le fonctionnement de l'usine et aux lavages des filtres plus fréquents lors du traitement de l'eau de la Loire).

Le président ajoute le volume total pompé dans la Loire est de 607 945 m3 dont 248 636 m3 liés à la période de maintenance précipitée.

Monsieur Olivier DUBOEUF précise que l'année 2014 n'est pas une année représentative d'un fonctionnement normal du fait de la mise en service du secours et des aléas liés à la fuite sous la Loire qui a entraîné une baisse de production de 130 000 m3.

Au titre du secours Loire, Aurec-sur-Loire a été alimenté à hauteur de 29 181 m3, et le Syndicat des eaux de la Semène de 75 340 m3.

On observe une baisse des volumes d'importation en raison de la fuite sous la Loire dont la réparation a interrompu l'alimentation du Puits du Vert du 29 janvier au 29 septembre 2014 (8 mois).

Concernant les événements majeurs d'exploitation :

- ✓ Difficultés rencontrées : La référence qualité concernant le Carbone Organique Total n'est pas toujours respectée.
- ✓ Les Essais du produit AKDOLIT en remplacement de la soude n'apportent rien de plus que la soude et reste au même prix.
- ✓ Projet en cours : Etude d'une solution de sécurisation de la traversée Loire DN 500 par la réutilisation du fourreau béton Robinet posé en 1997.
- ✓ Travaux : La réparation de la fuite du Puits du Vert a suspendu l'alimentation du Puits du Vert sur 8 mois. Le chemisage a été consolidé au niveau des pièces de raccord. Le piquage de la Roche a été réalisé de juin à septembre pour alimenter le réservoir du Crizailoux. La défense incendie de la Borie-Chavanon a été modifiée avec déplacement des poteaux en amont. (travaux en régie par la ville de Monistrol-sur Loire). Les tests d'amorçage des motopompes sont concluants.

Il n'y a pas de changement concernant le nombre d'abonnés si ce n'est l'ajout de la ville d Aurec-sur-Loire qui représentent 3 025 abonnés.

Les recettes du syndicat s'élèvent en 2014 à 865 683.36 €

Le projet principal 2015 était le raccordement à la Roche sur le réservoir de tête de la ville de BAS en BASSET et s'élève en totalité à 415 665 €.

Le programme des travaux projeté sur 2014 qui sont en cours d'étude et seront prochainement réalisés :

- Travaux de réhabilitation d'une conduite existante sous la Loire sous forme de bypass.
- Transfert des pompes de lavage dans un local extérieur.
- Retirer les boues de la lagune qui seront mise en épandage, volume des boues estimé à 120 m3.

Il invite le comité syndical à se prononcer en la matière.

Le comité syndical accepte à l'unanimité.

**2. SECURISATION DE LA TRAVERSEE DE LA LOIRE – DETERMINATION DES MODALITES D'INSTALLATION DES SERVITUDES DE PASSAGE DES CANALISATIONS ET D'OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PRIVE.**

Le Président indique que ces travaux nécessite d'instaurer des servitudes en raison de l'installation d'infrastructures. Il sera proposé aux délégués du comité de désigner les propriétaires occupants, affectés par le projet et de fixer le montant de leurs indemnités.

Cela concerne plusieurs parcelles :

Propriétaires parcelles - Sécurisation de la traversée Loire

N°Parcelle /section	Nom propriétaire	Adresse	N° téléphone	adresse parcelle	surface parcelle	servitude	Superficie servitude m²	servitude	Superficie servitude m²
AX 122	M. Gilbert FAURE	Nave 43210 BAS EN BASSET	04 71 66 78 64	Lieu dit La Combette	2280 m²	de passage	800	permanente	90
AM 250	Monsieur JOLIVET Guy (pour sa mère JOLIVET Jeanne)	Gourdon 43210 BAS EN BASSET	0471 66 94 52	Lieu dit Gourdon	895 m²	de passage	525	pennante	90
AX 165	Mme ZAWADZKI Marie Jeanne (magasin de sport)	18 rue Jean-Baptiste Ogier Terrenoire 42100 SAINT ETIENNE	04 77 41 82 70	Lieu dit La Roche	844 m²	de passage	428		
AX 158	Mme ZAWADZKI Marie Jeanne (magasin de sport)	18 rue Jean-Baptiste Ogier Terrenoire 42100 SAINT ETIENNE	04 77 41 82 70	Lieu dit La Roche	2128 m²	de passage	144		
AX 159	Mme ZAWADZKI Marie Jeanne (magasin de sport)	18 rue Jean-Baptiste Ogier Terrenoire 42100 SAINT ETIENNE	04 77 41 82 70	Lieu dit La Roche	780 m²	de passage	74		
AX 123	Mme ZAWADZKI Marie Jeanne (magasin de sport)	18 rue Jean-Baptiste Ogier Terrenoire 42100 SAINT ETIENNE	04 77 41 82 70	Lieu dit La Roche	524 m²	de passage	98		
AM 210	M. CHEUCLE FOURNEL Gérard (propriétaire : CHEUCLE Claudius décédé)	36 Lotissement les allors 43210 BAS EN BASSET	04 71 66 91 95	Lieu dit La Sagne	737 m²	de passage	132		
AX 506	Mme ZAWADZKI Marie Jeanne (magasin de sport)	18 rue Jean-Baptiste Ogier Terrenoire 42100 SAINT ETIENNE	04 77 41 82 70	Lieu dit La Roche	3300 m²	de passage	86		

TOTAL 2287

Un modèle de convention a été établi pour chaque servitude. La servitude de passage est indemnisée à 0.23 € du m², soit un montant total de 526 €.

Le président précise qu'il y a eu une mise en ligne du DCE depuis le 22 juin.

Il invite le comité syndical à se prononcer en la matière.

Le comité syndical accepte à l'unanimité.

**3. REVISION DE LA CONVENTION D'ACHAT D'EAU BRUTE AVEC LA VILLE DE SAINT ETIENNE**

Monsieur le Président explique qu'il y a un an, Olivier DUBOEUF et lui-même ont rencontré la ville de Saint-Etienne pour demander une entrevue afin de diminuer le débit souscrit de 128,5 l/s à 100 l/s.

Depuis, la ville de Saint-Etienne a décidé de faire une étude et de la confier au cabinet BERT. Cette étude nous a été présentée le 17 avril dernier et le président a confirmé son souhait de diminuer le débit souscrit.

L'étude présentée montre un écart considérable entre les prévisions initiales des travaux sur la retenue du barrage et les coûts réels supportés par la ville.

Le Président présente brièvement l'étude faite par le cabinet BERT.

Les prévisions d'investissement sur la période 2009 - 2013 devaient s'élever à 337 000 € et finalement atteignent 1 601 600 €.

En ce qui concerne les charges de fonctionnement : les prévisions étaient de 188 500 € annuel et le réalisé est de 250 580 € en moyenne annuelle.

On peut noter que le coût d'investissement pour la gestion du barrage a fortement augmenté.

Il y a également un écart considérable entre les charges prévisionnelles qui étaient estimées à 2 062 500 euros et le réalisé qui est de 3 689 180 € sur la période 2009 à 2013.

Le cabinet en conclut qu'il faut recalculer les tarifs par rapport aux charges effectives.

L'investissement non financé représente 362 000 €.

Le cabinet propose une régularisation par répercussion sur les coûts de facturation ce qui engendrerait une hausse du prix du m<sup>2</sup> d'environ 52 %, ce qui le ferait passer de 0.0169 € à 0.0257 € en valeur 2014.

Monsieur le président propose de mettre en place un groupe de travail avec des volontaires pour étudier ce dossier

Monsieur le président demande à l'assemblée qui se porte volontaire :

- Monsieur Yvan MAYET
- Monsieur Franck RONZE
- Monsieur Gilbert SOULIER

Le compte-rendu de l'étude BERT sera envoyé par mail aux volontaires pour l'étudier au préalable.

Le programme d'investissement de la ville de Saint Etienne pour les années futures est le suivant :

- Etude de stabilité du barrage, prévue le 30 septembre 2016 : 250 000 €
- Remplacement des vannes chenilles et des vannes AG creux prévue pour 2017 : 150 000 €
- Opération vannes de crue et d'étanchéité 2023 : 500 000 €.

#### 4. DECISION MODIFICATIVE N°1 DU BUDGET

Monsieur le Président laisse la parole à Monsieur Olivier DUBOEUF.

En comparaison avec l'année 2013, on peut estimer que la consommation d'eau totale sera d'environ la même, soit 1 479 699 m<sup>3</sup>, il convient alors de dégager des crédits supplémentaires de l'ordre de 45 000 € par précaution. (Au lieu de 1 170 000 m<sup>3</sup> initialement prévu).

De plus, le complément de travaux concernant le bypass Loire, qui pourrait être fait en rive gauche est estimé à 25 000 € HT.

Le président invite le comité syndical à se prononcer en la matière.

Le comité syndical accepte à l'unanimité.

## 5. QUESTIONS DIVERSES

### ❖ Travaux d'alimentation en eau potable de Bas en Basset à partir du piquage sur la conduite d'interconnexion

Les travaux ont été réceptionnés sans réserve le 10 avril 2015 pour une dépense totale de 415 715,50 €

L'avance de l'agence de l'eau Loire Bretagne ainsi que la subvention du conseil général de la haute Loire représentent 68 % du montant total des travaux, les 32 % restant à financer sur fonds propres.

### ❖ Transfert des pompes de lavage dans un local annexe

Monsieur le Président rappelle que les lavages sont réalisés avec l'eau de la ville de Monistrol-sur-Loire, ce qui représente un montant annuel de 13 000 €.

Il a donc été décidé de transférer les pompes immergées dans un local annexe pour remettre en place un circuit autonome.

Les devis maçonnerie et chaudronnerie s'élevant à 14 287 € HT ont été signés.

Les travaux débuteront début septembre.

### ❖ Curage de la lagune

La société Terralys a été choisie pour exécuter le curage et l'épandage des boues. Cette opération a débuté en septembre afin d'avoir des terrains d'épandage qui soient les plus proches de la station pour éviter des coûts supplémentaires en terme de kilomètres.

Le coût estimé est à 10 470 €, et supporté par le SELL.

### ❖ Consultation sur le projet SAGE

La consultation a eu lieu du 19 décembre 2014 au 18 juin 2015.

Le 27 mai 2015, le Président a participé à la validation du schéma d'aménagement et de gestion des eaux.

Monsieur le Président explique qu'il y avait 6 enjeux suivant les domaines, et qu'à chaque fois, 3 scénarios étaient possibles.

- 1 règlementaire
- 1 dans l'usage
- 1 avec la réglementation minimale.

46 personnes se sont positionnées à ce sujet, composé de 19 élus, 24 usagers et 3 personnes de l'Etat.

Les stratégies qui ont été votées sont soit des stratégies obligatoires réglementairement ou pragmatiques.

Monsieur le Président indique à l'assemblée la date du prochain comité syndical qui aura lieu le mercredi 14 octobre 2015 à 18 h 30.

-----

L'examen des points inscrits à l'ordre du jour étant terminé, et aucun autre membre présent ne souhaitant intervenir, la séance est levée à 19h30.

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE PRODUCTION  
ET D'ALIMENTATION D'EAU  
S.Y.M.P.A.E.  
Hôtel de Ville  
7, avenue de la Libération  
BP 20019  
43120 MONISTROL SUR LOIRE

Le Président,



Gilles LAURANSON

